



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

N°09
31/05/2023



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°08 du 31/05/2023 »



Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 17 (boutons floraux séparés).**

Mildiou

- **Risque en baisse, majoritairement faible, mais repiquages possibles.**

Black rot

- **Risque en hausse, fort à très fort.**

Oïdium

- **Risque de contaminations en hausse.**
- **Stade de sensibilité atteint pour l'ensemble du vignoble.**

Tordeuses

- **Aucune capture de Cochylis. Poursuite du vol d'Eudémis.**
- **Comptages de glomérules à prévoir.**

Flavescence dorée

- **Premier traitement entre le 14 et le 20 juin.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'application "INRAE Vigne".

Phénologie

Sur 48 parcelles d'Ugni blanc suivies, le stade moyen calculé est de 17 (boutons floraux séparés – BBCH 57). Ce stade est maintenant généralisé dans quasiment toutes les parcelles. Les inflorescences sont entièrement développées, les toutes premières fleurs ont été observées.

Le nombre de feuilles moyen par rameau est de 10.6, avec +2.1 feuilles depuis la semaine dernière. La longueur moyenne des rameaux est de 75.4 cm, avec un allongement hebdomadaire de plus de 27 cm. Les températures chaudes de ces derniers jours ont favorisé la pousse de la vigne : les rameaux s'allongent fortement et les entre-cœurs se développent.

La vigne a environ une semaine de retard par rapport à 2022.



Stade 17 – boutons floraux séparés



Début floraison Ugni blanc, Boisredon
Pleine fleur, Chadonnay, Ste Marie de Ré



Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée augmentent fortement et atteignent 19.1°C.

Pluies

Au cours de la semaine dernière, des pluies orageuses ont été enregistrées le 25/05, le 27/05 et le 28/05. La moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 1 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 1 mm ; Littoral 2.2 mm ; Cœur 0.5 mm ; Iles 0 mm ; Nord 0.2 mm ; Est 1 mm et Ouest 2.5 mm. La quantité maximum de pluie observée hebdomadairement à la maille de 10 km est de 17,2 mm.

→ Prévisions météo

Du 31/05 au 3/06, des petites pluies sont annoncées dans le vignoble avec un cumul de 1 mm pour l'hypothèse la plus probable et 6 mm pour l'hypothèse la plus pessimiste. Les températures se situeront entre 15 et 17°C pour les minimales et à 29°C pour les maximales.

→ Grêle

Des orages de grêle ont eu lieu dimanche dernier sur les secteurs Givrezac/Champagnolles et St Martial de Mirambeau. Les dégâts sont localement significatifs (20% à 70% des grappes touchées).

Maladies

→ Mildiou

Observations

Cette semaine, 44 témoins non traités sur 52 présentent des symptômes, qui sont en augmentation sur 31 d'entre eux. En moyenne, 27 % des ceps sont touchés sur feuilles. Quelques symptômes de rot gris sur grappes, bien sporulé, sont observés sur 8 TNT : St Hilaire, St Germain de Lusignan, Salles d'Angles, Sainte Marie de Ré, La Couronne, Floirac, Arces et Blanzac.

43% des parcelles traitées (parcelles de référence) extériorisent des symptômes de mildiou sur feuilles. Parmi ces parcelles, 9 montrent une évolution par rapport à la semaine passée.

L'augmentation des symptômes au vignoble est plutôt contenue mais des symptômes plus significatifs sont relevés ces derniers jours sur feuilles de différents étages dans les secteurs les plus arrosés lors des pluies du 21 mai (secteurs Mainxe, Saint Preuil...). Certaines rares feuilles sont intégralement attaquées par le mildiou avec une sporulation active.

Toutefois, en général, la sporulation semble bloquée et certaines taches sèchent en leur centre. Les conditions climatiques actuelles (vent continental sec, très faible hygrométrie et absence de rosées matinales) ne sont pas propices à la sporulation et aux repiquages. Des conditions plus humides pourraient réactiver la sporulation ces prochains jours.



Mildiou sur inflorescences, Charonnay Ars en Ré et Ugni blanc Angeac-Charente. Sur feuilles, Lignièrès-Sonneville
(Crédits photos J. Poulard – UNIRE F. Joseph – Ets Niort Agricole, L. Duchêne – Fortet-Dufaud)

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

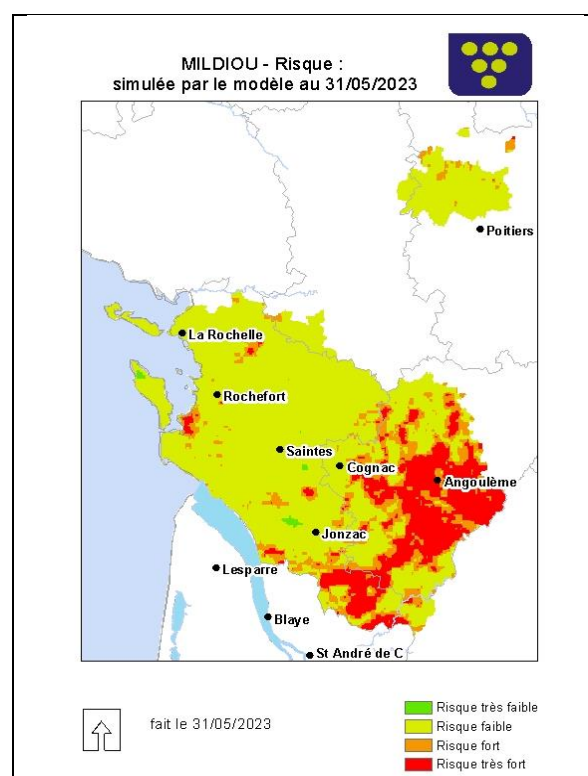
Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté faible à l'ouest et globalement très fort à l'est de la ligne Jonzac-Cognac-Matha.

Des contaminations épidémiques ont été calculées très localement sur les secteurs les plus arrosés à l'extrême sud et l'ouest du vignoble.

Dans les trois jours à venir

Dans les trois jours à venir, avec les conditions sèches annoncées, le risque potentiel va baisser et les zones concernées par un niveau très fort vont commencer à se réduire au profit d'un niveau faible. Dans le cas de l'hypothèse la plus pessimiste, le modèle ne prévoit pas de baisse du risque potentiel.

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur



Evaluation du risque :

Risque théorique très fort sur certains secteurs (voir carte). Ailleurs, risque faible. En présence des symptômes, risque de repiquages en cas de pluie ou de forte rosée.



**Risque en baisse, reste localement élevé.
Attention aux repiquages.**

→ Black rot

Observations

Le black rot est observé sur 36 témoins non traités sur 52, avec en moyenne 6 % des ceps atteints. Les symptômes sont en augmentation sur certains TNT : Ambleville, Champagne-Vigny, Guimps, Juillac le Coq, Rivedoux, Salles d'Angles, Segonzac, Saint-Même-les-Carières et Vignolles.

10 parcelles de référence sur 30 montrent des symptômes, dont 7 avec une faible augmentation par rapport à la semaine dernière.



Black rot, Birac et Val des Vignes

(Crédit photos L. Duchêne – Fortet Dufaut, F. Joseph – Ets Niort Agricole)

Modélisation

Sur la semaine passée

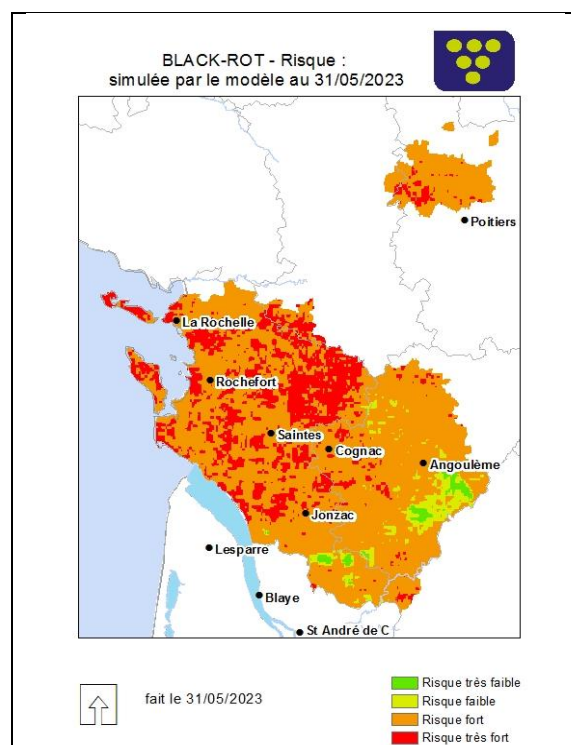
Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté fort à très fort dans le vignoble.

Des contaminations épidémiques ont été calculées très localement sur les secteurs arrosés à l'extrême Sud, sur le Littoral et l'Ouest du vignoble.

Dans les trois jours à venir

Le risque potentiel va rester fort à très fort.

Le modèle n'annonce pas de contaminations épidémiques dans le cas de l'hypothèse la plus probable. Dans le cas de l'hypothèse la plus pessimiste, de nouvelles contaminations épidémiques sont calculées sur l'ensemble du vignoble, le nombre d'organes contaminés pourrait être modéré.



Evaluation du risque :

Pas de contaminations épidémiques en absence de pluies. Contaminations importantes en cas de précipitations.



Risque de contaminations fort en cas de pluie

📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

→ Oïdium

Observations

3 témoins non traités sur 52 montrent des symptômes (Burie, Juillac le Coq et Sainte Marie de Ré) avec un maximum de 8 % des ceps touchés. Il est également observé dans 2 parcelles traitées, avec un maximum de 8 % des ceps atteints à Pouillac et à Juillac le Coq.

Modélisation

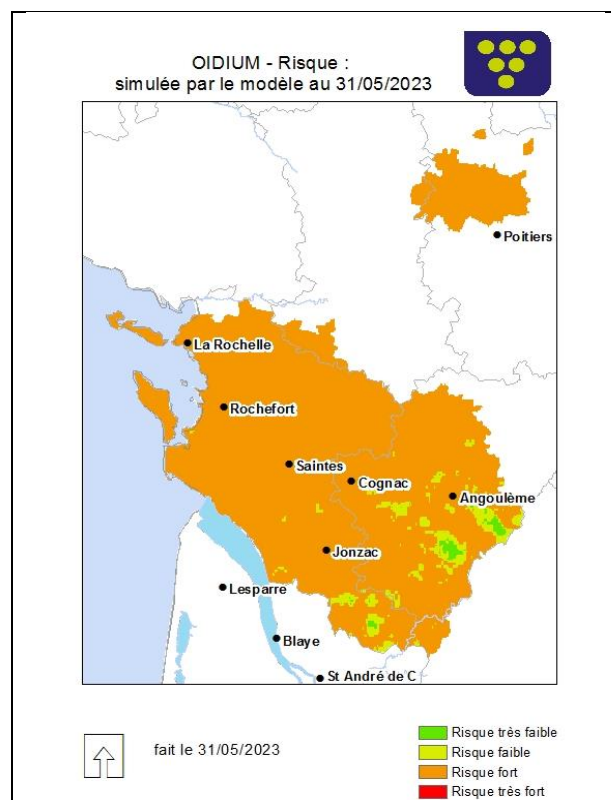
Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel a augmenté et un niveau fort s'est installé dans le vignoble. Des contaminations épidémiques ont été calculées très localement sur les secteurs arrosés à l'extrême Sud, sur le Littoral et l'Ouest du vignoble.

Dans les trois jours à venir

Le risque potentiel va rester fort. Les conditions climatiques sont favorables à l'oïdium.

Le modèle n'annonce pas de contaminations épidémiques dans le cas de l'hypothèse la plus probable. Dans le cas de l'hypothèse la plus pessimiste, des contaminations épidémiques sont calculées sur l'ensemble du vignoble, le nombre d'organes contaminés pourrait être fort.



Evaluation du risque :

Risque théorique fort. Contaminations importantes possibles en cas d'humidité. Stade de sensibilité atteint.



Risque de contaminations fort en cas de pluies

Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Méthodes prophylactiques :

- Limitez la vigueur des vignes,
- Privilégiez les travaux en vert favorisant l'aération de la vigne : palissage soigné, bonne répartition des grappes.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Des dérives de sensibilité vis-à-vis de différentes substances actives ont été détectées en laboratoire et en plein champ. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité des spécialités, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'utilisation de ces molécules.

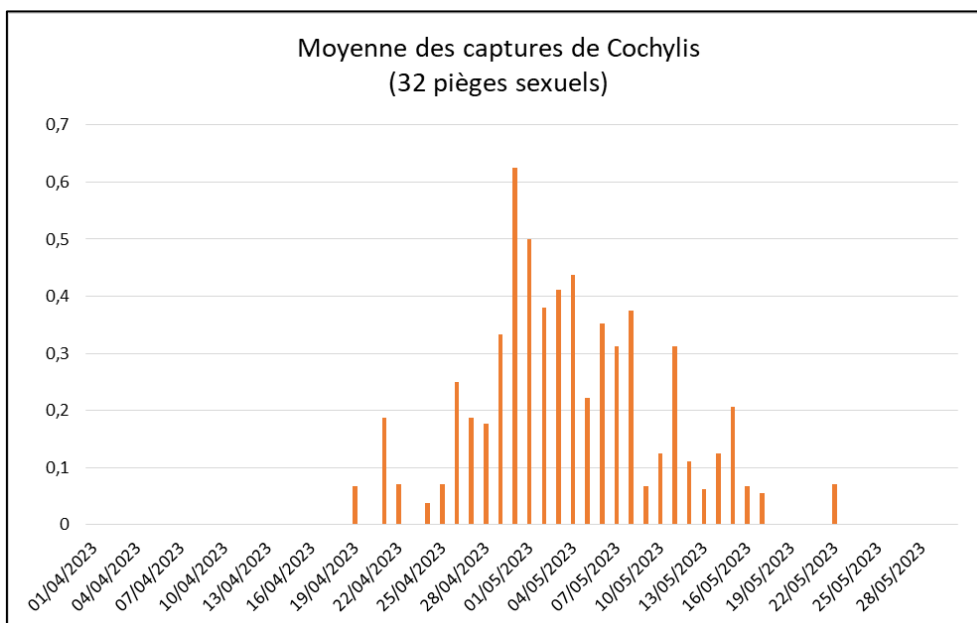
Voir « [Note nationale résistances 2023](#) »

Ravageurs

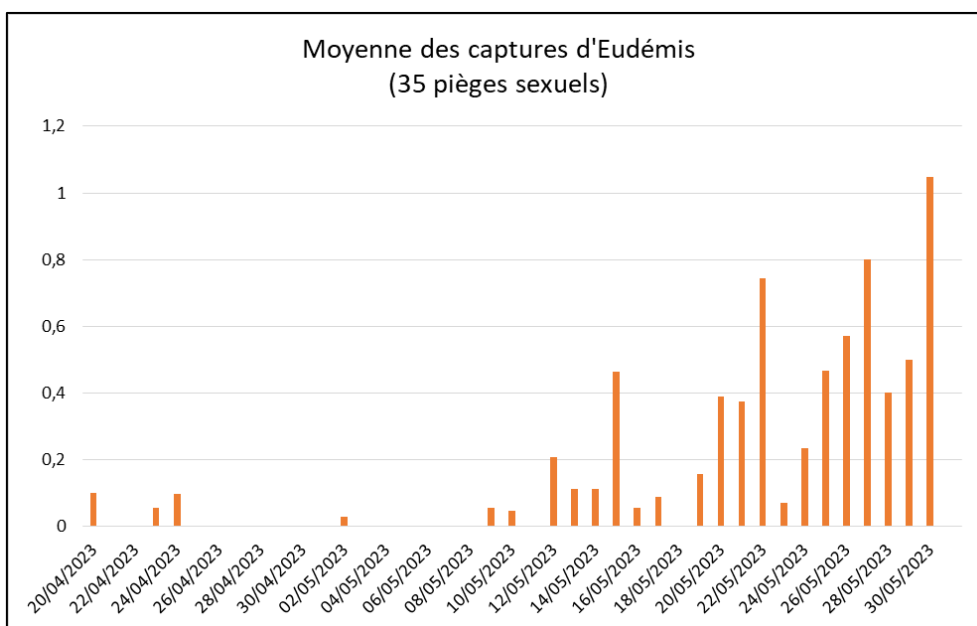
→ Tordeuses

Observations

Le vol des **Cochylis** est terminé, il n'y a plus de capture depuis le 23.05.23.



Le vol des **Eudémis** se poursuit toujours de manière erratique. Des captures ont eu lieu sur les communes de Bougneau, Ecoyeux, Mons en Charente-Maritime, et sur les communes de Bouteville, Echallat, Rouillac et Sigogne en Charente.



Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents type de piégeage.

Modèle ACTIV (en expérimentation)

Le modèle détermine l'émergence des papillons d'Eudémis à partir des données climatiques. A noter que le modèle ne prend pas en compte la pluie, l'humectation des grappes et le vent. Ces derniers points sont des facteurs défavorables à l'activité et à la reproduction des papillons.

Le modèle prévoit la fin du vol de la G1 pour cette semaine. La G1 entrera ensuite dans sa phase larvaire.

Observation des glomérules

Après éclosion, les larves des tordeuses ont un stade baladeur pendant quelques heures avant de se nicher dans les boutons floraux. Les chenilles se nourrissent de ces derniers au cours de la floraison. Elles agglomèrent les boutons en glomérules afin de constituer leur cocon. Une larve peut constituer jusqu'à 2 glomérules.

Le seuil de risque se base sur l'observation des glomérules à la fin de la 1^{ère} génération (G1).

Il faut choisir aléatoirement 50 inflorescences dans la parcelle.

La chenille d'Eudémis se reconnaît par son corps de couleur jaune-vert, sa tête beige. Elle des mouvements vifs lorsqu'elle est dérangée.

La chenille de Cochylis est de couleur orange et a une tête noire. Elle a des mouvements lents lorsqu'elle est dérangée.



Chenille de Cochylis



Chenille d'Eudémis

Seuil indicatif de risque

100 à 200 glomérules pour 100 grappes pour les vins de distillation.

30 à 70 glomérules pour 100 grappes pour les autres vins.

→ **Flavescence Dorée**

La DRAAF Nouvelle Aquitaine a communiqué les dates des traitements.

https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/1_flavescence-doree_communes-et-dates-des-traitements-insecticides-obligatoires-a2746.html

Le T1 est à réaliser entre le 14 et le 20 juin 2023.

Au moment de la rédaction de ce bulletin, aucune cicadelle de la Flavescence Dorée n'a été observée.

	3 traitements	2 traitements	1+1/0 traitements (piégeage)
Agriculture conventionnelle			
Traitement n°1 (larvicide) = T1	Du 14 au 20 juin	Du 14 au 20 juin	Du 14 au 27 juin
Traitement n°2 (larvicide) = T2	À la fin de la rémanence du produit soit environ 14 jours généralement, soit du 28 juin au 4 juillet	À la fin de la rémanence du produit soit environ 14 jours généralement, soit du 28 juin au 4 juillet	PAS DE T2
Traitement n°3 (larvicide) = T3	A prévoir pour fin juillet. (Attendre confirmation du SRAL dans le BSV Vigne)	PAS DE T3	Déclenchement possible pendant 4 semaines courant juillet-août suivant les résultats du piégeage d'adulte
Agriculture biologique			
Nombre de traitement à réaliser avec des pyréthrinés d'origine naturelle	3 TRAITEMENTS		2 TRAITEMENTS
Traitement n°1 (larvicide) = T1	Du 14 au 20 juin	Du 14 au 20 juin	Du 14 au 20 juin
Traitement n°2 (larvicide) = T2	8 à 10 jours après le 1er traitement	8 à 10 jours après le 1er traitement	8 à 10 jours après le 1er traitement
Traitement n°3 (larvicide) = T3	8 à 10 jours après le 2ème traitement	8 à 10 jours après le 2ème traitement	PAS DE T3

→ **Cécidomyie**



Galles de cécidomyie, face supérieure
(Crédit photo M. Girard – CIA1779)



Larve et galles de cécidomyie
(Crédit photo R. Pautier – Malaville)

A maturité, la Cécidomyie est une mouche de 2.5 mm de long. Son corps est de couleur brun foncé à rouge.

Elle est dotée d'une paire d'ailes simples.

Les œufs et les larves sont orangés. Les œufs mesurent 0.25 mm et les larves 3 mm.

La mouche pique la surface de la feuille pour y pondre ses oeufs. La piqûre génère une galle globuleuse et lisse à la surface inférieure de la feuille, souvent suivant les nervures. Le trou d'émergence de la larve est retrouvé sur les 2 faces de la feuille. Il arrive que les dommages s'étendent aux boutons floraux et créent des renflements rougeâtres à la base des boutons.

Cette mouche est un ravageur secondaire rarement observé au vignoble et sans réel impact.

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations mildiou/black rot/oïdium**
- **Observations phénologie et croissance**
- **Relevés des pièges sexuels et saisie sur Epicure**
- **Comptage de glomérules**
- **Pour les mesures de croissance :**

Pensez à préserver vos rameaux de l'écimage :

- **Attacher le rameau le long d'un fil (pas sur les fils de relevage, ni sur le fil de tête) à l'aide d'un galon souple (type rubalise)**
- **Ne pas enrouler le rameau autour du fil. Le conduire sur la longueur, avec des points d'attaches réguliers mais pas trop serrés pour ne pas étrangler le rameau.**
- **En cas d'accident (rognage, casse du rameau lors des relevages ou suite à intempérie), choisir sur le même cep, un autre rameau équivalent (même stade, même nombre de feuilles).**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".